

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 MAI 1996

Présents : Fanny Bonnet, Gisèle Bonnet, Jean-Claude Bonnet, Dominique Foeller, Marc Lubin, Elisabeth Meignan, Jean-Claude Raimbault.

Pouvoirs : 9

Météo : temps exécrable, ciel couvert, pluie, avec apothéose le dimanche matin : brouillard ! De ce côté-là, les absents n'ont rien à regretter. Il n'y avait rien à voir. Pour une prochaine fois, sachez cependant que ce n'est pas toujours comme ça et que depuis La Roche il y a une vue magnifique, que la campagne est superbe, qu'en Auvergne on mange bien (Ah! cette salade au chèvre chaud de samedi soir, quel délice ! Je sens chez nos lecteurs qui en ont été privés poindre quelques regrets) et qu'on y est bien accueilli.

### Rapport moral

Notre objectif fixé lors de l'AG de l'an passé est atteint, à savoir :

- collecter les informations nécessaires afin de déterminer les caractéristiques d'une pompe destinée à irriguer une partie des champs du village de Pancha ;
- réunir les fonds nécessaires à l'achat de ladite pompe, de sa tuyauterie, de son moteur, et suivre à distance son installation ;
- mise en fonctionnement de la pompe.

L'Assemblée générale approuve le rapport moral : 16 voix pour - 0 voix contre - 0 abstention

### Rapport du Comité de Direction sur l'exercice écoulé

La pompe a été mise en place le 3 janvier 1996. Nous souhaiterions maintenant avoir un retour des habitants du village afin de nous rendre compte de ce qui a été fait. Nous aimerions avoir des photos afin de nous rendre compte de la situation de la pompe, de la manière dont elle est protégée des intempéries.

Au niveau financement, nous avons apporté 10 000 FF. Nous considérons que 90 % de cette somme est un don et que les 10 % restant sont un prêt à la communauté villageoise.

Il est très difficile d'avoir des informations du Népal. Il est vrai que Pancha a eu une année éprouvante (trekking avec mort de porteurs ; décès de sa femme). Néanmoins, nous voulons des nouvelles de cette installation. Marc se charge d'écrire à Pancha afin de lui expliquer que toutes les personnes qui ont participé financièrement aimeraient se rendre compte de ce qui a été réalisé, que nous souhaitons recevoir des photos. Avant de penser à une seconde pompe, nous voulons obtenir des informations sur la première.

L'Assemblée générale approuve le rapport du Comité de Direction : 16 voix pour - 0 voix contre - 0 abstention  
Notre association s'est agrandie.

Nous comptons aujourd'hui 29 membres, répartis sur toute la France, contre une quinzaine il y a un an.

### Rapport financier

Le détail se trouve en annexe à ce compte-rendu.

Le bilan se fait par année civile, au niveau légal. Il nous faut néanmoins un point complet au moment de l'Assemblée Générale pour notre bon fonctionnement.

L'Assemblée générale approuve le rapport : 16 voix pour - 0 voix contre - 0 abstention

### Désignation d'un commissaire aux comptes

André Schiestel est désigné commissaire aux comptes pour l'année à venir.

## Objectifs à réaliser cette année

Après avoir eu un compte-rendu de l'installation et du fonctionnement de la 1ère pompe, le village de Pancha a besoin d'une seconde pompe : elle permettrait l'irrigation du reste du village. Cette pompe utiliserait le moteur de la 1ère, ce qui divise le coût par deux, soit 5 000 FF.

De la 1ère pompe, nous avons malgré tout quelques détails que voici : elle a été achetée à Biratnagar (Népal) pour la somme de 10 000 FF, moteur compris et avec un contrat de maintenance de 5 ans. Elle sert à une vingtaine de familles pour arroser leurs champs de riz. Ils peuvent déjà faire 4 récoltes par an s'ils gèrent bien leur production. Avec cette pompe, les villageois vont pouvoir diversifier leurs cultures et donc être moins dépendants. Ils ont déjà du maïs. Ils pourraient cultiver du blé pour leur consommation locale et développer des cultures vivrières et fruitières (bananes, papayes) : ces arbres leur donneraient un peu d'ombre dans cette zone où il n'y en a pratiquement pas.

## Voyage au Népal : 19 février - 5 mars 1997

Un projet de voyage dans le village de Pancha est en cours.

### Objectif :

*Pour nous :* prendre contact avec les gens du village de Pancha et nous rendre compte sur place de ce qui a été fait. Nous apporterions à cette occasion l'argent nécessaire à l'achat de la 2e pompe. Ce serait l'occasion de prendre des photos qui nous serviraient à présenter notre projet à nos donateurs et à d'autres personnes qui pourraient devenir membres de notre association. Ce voyage nous permettrait de nous rendre compte concrètement de l'orientation à donner à notre association, des nouveaux projets à envisager.

*Pour les gens du village :* notre voyage leur permettrait de mettre des visages sur cette pompe et faciliterait le contact.

### Dates :

Vacances scolaires d'hiver : du 19 février au 5 mars 1997. Les enseignants qui auraient des problèmes de dates peuvent contacter Jacqueline Lubin qui leur racontera ses négociations avec son inspecteur.

### Détail du voyage :

Mercredi 19 février	Départ de Paris Orly à 19 h 45
Jeudi 20	Arrivée Kathmandou à 15 h 45 - Nuit à Kathmandou
Vendredi 21	Vol Kathmandou - Biratnagar ; transfert en car Biratnagar - Jhapa (village de Pancha)
Samedi 22 au Jeudi 27	Dans le village de Pancha : visite du village et, bien sûr, des installations d'irrigation. Vie au village.
Vendredi 28	Jhapa - Pokhara en bus avec arrêt à Baīrawa pour une ballade à dos d'éléphant
Samedi 1er mars	Pokhara
Dimanche 2	Pokhara - Kathmandou
Lundi 3	Kathmandou
Mardi 4	Kathmandou
Mercredi 5	Départ de Kathmandou à 8 h - Arrivée à Paris Orly à 18 h 10

Certains envisagent déjà de prolonger leur séjour afin de pouvoir faire un trekking.

### Nourriture, hébergement :

Tentes pour la semaine dans le village de Pancha, petits hôtels pour le reste du séjour.  
Cuisine faite par un cuisinier.

### Coût :

Voyage Paris - Kathmandou A/R	5 000 F
Frais sur place (transport, logement, nourriture)	2 000 F
Passeport (pour ceux qui n'en ont pas)	350 F
Visa à prendre sur place, à l'arrivée	15 \$ (Prendre soin d'avoir sur soi des photos d'identité)

Ne sont pas compris les repas à Pokhara et Kathmandou.

### Inscriptions :

A ce jour, 25 places ont été bloquées dans l'avion. Dès à présent, il y a 8 inscriptions fermes. Les personnes intéressées doivent se manifester sans attendre auprès de Marc Lubin, 1 rue de la Grotte, 31210 HUOS, Tél : 61.95.68.01 ; Fax : 61.95.82.24 et joindre un chèque de 1 000 F libellé à l'ordre de « Au Népal, un village : une amitié en marche ».

## Adhésion UDBA

L'UDBA est une association qui fédère les associations pour les soutenir au niveau administratif, moyennant une cotisation de 250 F (formation du président, du trésorier,...). Il n'y a pas d'urgence pour l'instant compte tenu de la petitesse de notre association.

## Cotisations à notre association

L'Assemblée générale approuve le fait que les cotisations soient reconduites pour les mêmes montants que l'année passée, à savoir :

- Membres actifs 200 F
- Membres ordinaires 100 F
- Etudiants, chômeurs 50 F

Résultats du vote : 16 pour, 0 contre, 0 abstention.

A ce propos, tous les adhérents sont invités à adresser à Dominique Foeller, 4 rue Callinet, 68470 MOLLAU un chèque du montant de la cotisation. Les dons sont aussi les bienvenus.

A toutes fins utiles, sachez que la cotisation court d'une assemblée générale à une autre assemblée générale et que sont considérés à jour de leur cotisation les nouveaux adhérents ayant payé leur cotisation depuis le 1er janvier.

## Devenir de notre association

Chacun se pose de nombreuses questions. Comment voir la situation après l'achat de la 2e pompe ? Allons-nous continuer une entraide avec le village de Pancha : école ? dispensaire ? ou bien avec les villages voisins ? La suite de notre action dépendra de ce que nous constaterons lors de notre voyage de février 97. L'Assemblée générale qui suivra ce voyage sera l'occasion pour chacun d'exprimer son point de vue et de donner ses idées : elles seront toutes les bienvenues.

## Divers

Trésorier : Antoine Valériano veut démissionner de sa fonction de trésorier. Le Comité de Direction se prononce pour un changement : *Président* : Marc Lubin - *Secrétaire* : Elisabeth Meignan - *Trésorier* : Dominique Foeller.

Nous aimerions savoir quoi faire pour être *déclarés d'utilité publique* afin que nos donateurs puissent déduire de leurs impôts les dons faits à notre association : quel type d'habilitation demander ? Marc doit contacter l'association France-Népal.

Il serait intéressant de prendre *contact avec une école d'agriculture* formant des ingénieurs agricoles. Les élèves ont un stage à faire en fin d'études. Gisèle et Jean-Claude Bonnet ont des contacts avec l'ENITA de Clermont-Ferrand : ils se proposent de prendre contact avec le club d'aide aux pays en voie de développement afin d'envisager une participation de leur part, et voir sous quelle forme elle peut se concrétiser.

En application du principe de la rotation des rôles, Marc présente sa démission et propose au poste de président Jean-Marie Vilain. Celui-ci est élu à l'unanimité des voix. Marc souhaite que de nouveaux membres s'investissent dans l'association, et, afin qu'ils puissent «souffler» un peu, que Dominique et Elisabeth soient remplacés l'année prochaine.

La séance est levée à 12 h 30. Les secrétaires de séance : Fanny Bonnet et Jean-Marie Vilain

(1) Nous venons d'apprendre, début juin que l'action entreprise par Elisabeth Meignan auprès des lycéens de Thiers avait rapporté 5 000 F à notre association ! Félicitations !

### LE MOT DU NOUVEAU PRESIDENT

Merci à tous pour la confiance dont vous venez de m'honorer. Je voudrais adresser quelques mots à celui auquel je succède. Marc Lubin a été à l'origine de notre association, c'est lui qui a d'abord su tisser ce réseau d'amis autour de Pancha, que, les uns et les autres, nous avons reçu chez nous, parfois à plusieurs reprises. Fort de ses contacts répétés avec ce dernier, il a senti que, l'épisode «voyages en France» étant terminé, il fallait passer à autre chose, et il a eu cette superbe idée d'association, fondée à la fois sur des amitiés concrètes et un désir réel de «faire quelque chose» pour Pancha et ses amis népalais. La suite, VOUS la connaissez : la fondation de notre association, le projet, mené à bonne fin, d'achat de la pompe, enfin le voyage sur place. Cela fait beaucoup en deux ans et je comprends qu'il veuille prendre un peu de recul. Je le remercie encore, au nom de tous les adhérents, pour le magnifique travail qu'il a accompli ; il reste notre «commis-voyageur» et ses séjours au Népal, ses contacts avec Pancha seront précieux pour assurer la continuité de notre action. Celle-ci va prendre des formes nouvelles, mais elle restera dans le droit fil de ce qu'il a initié : efficacité et convivialité, actions concrètes et relations amicales. Le bureau, dont la continuité est assurée (secrétaire et trésorier poursuivent l'aventure) va s'efforcer d'atteindre les nouveaux objectifs définis lors de l'A.G. de Pentecôte 1997. Merci à Elisabeth et Dominique de m'apporter leur expérience. Merci, Marc, pour tout ce que tu as fait et que tu feras encore : plus que jamais nous comptons sur toi.

---

AU NEPAL, UN VILLAGE :  
UNE AMITIE EN MARCHÉ

### RENOUVELLEMENT DES ADHESIONS NOUVELLES ADHESIONS

A renvoyer au trésorier : Dominique Foeller, 4 rue Callinet, 68470 MOLLAU

Pensez à renouveler votre adhésion à l'association. Les cotisations n'ont pas changé.

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

J'adhère à l'association et verse :

- au titre de la cotisation pour l'année 1997-1998 : ..... F      Libeller le chèque au nom de  
l'association « Au Népal, un  
- comme don pour les projets annoncés : ..... F      village : une amitié en marche»

#### Montant des cotisations 1997-1998

membres actifs :      200 F  
membres ordinaires :    100 F  
étudiants, chômeurs :    50 F

La cotisation court d'une assemblée générale à l'autre. Sont considérés à jour de leur cotisation les nouveaux membres ayant versé leur cotisation depuis le 1er janvier 1997.

Merci à vous de nous indiquer les coordonnées de personnes susceptibles d'être intéressées par l'objet de notre association :